AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (7)ItemJean-Baptiste André Godin au Président du tribunal civil de Charleville, 20 décembre 1864

Jean-Baptiste André Godin au Président du tribunal civil de Charleville, 20 décembre 1864

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (7)
Collation1 p. (338r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au Président du tribunal civil de Charleville, 20 décembre 1864, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 21/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43183

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>20 décembre 1864</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinatairePrésident du tribunal civil de Charleville

Lieu de destinationCharleville-Mézières (Ardennes)

Description

RésuméSur le procès en contrefaçon opposant Corneau frères à Godin. Après l'audience à l'issue de laquelle le tribunal semblait incertain, Godin demande au président du tribunal de confier l'expertise, si elle devait avoir lieu, à des personnes compétentes étrangères aux localités habitées par les deux parties, par exemple à Paris.

SupportLa copie de la lettre est barrée de deux traits manuscrit à la mine de plomb.

Mots-clés

Brevets d'invention, Contrefaçon, Fonderies et manufactures "Godin", Procédure (droit)

Personnes citées<u>Corneau frères</u> Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 15/09/2022 Dernière modification le 26/04/2023

Me Monsier Le bresident du tribuna / ivid de charleville Monsum de bresident tes debato dans mon affaire contre My ill corner friens agant laise logumien De ministier qualic inertaine et un espertie fei agant para sinon indispensable an meins probable. Sans vien prejugue de l'opission de mes juges. Je sevis dester vous adresser la prière pour le mes be tribunal jugicuit une capertie nussain de la confier a des hommes dune capacité certain en la malière, changes ana tora habities par les parties et a deurs relations, 6 aris offer surtant des bum mes spicionse it habituit a us dartes dopurations can besoin le Président du tribunal de sa siene daurant vous les designer. att fille nivelue en auun facen le suf diein they man gue lous princing principes and itements du previes les moigins de rindre grample que Vinibler agrice Monsieur Le Gressien les sentements de parfait consideration ave hayuls pr suis Vatre Detrois Buthown Goven's win he so you 186%